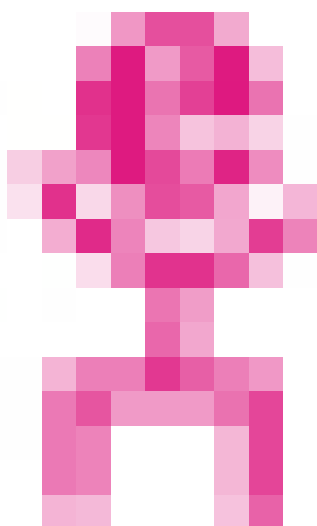


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4488>



Statut, métier : débattre dans les établissements, signer la pétition

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : samedi 7 décembre 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La section académique du SNES-FSU vous appelle à vous réunir dans les établissements (par exemple sous la forme d'une heure mensuelle d'information syndicale) pour porter une appréciation sur les discussions actuelles entre le ministère de l'Education Nationale et les organisations syndicales sur l'avenir des statuts (obligations de service, missions, etc.). Faites remonter l'avis des collègues.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site du SNES, au jour le jour.

<http://www.snes.edu/Missions-et-statuts-Education.html> ainsi que dans le dernier journal du SNES

<http://www.snes.edu/US-736.html>

Pour le SNES-FSU, ces discussions doivent déboucher sur des améliorations pour tous, par une diminution de la charge de travail, par des mesures d'ordre général limitant le pouvoir donné localement aux chefs d'établissement, par le respect de nos métiers et de nos qualifications disciplinaires. Les mesures doivent mettre en perspective une véritable revalorisation financière de nos métiers. Ce n'est pas le cas pour l'instant. Pour les collègues en Education Prioritaire, une diminution des obligations de service doit être accordée à tous les personnels travaillant actuellement dans ces établissements.

La grève des collègues des CPGE a été fortement suivie le lundi 9 décembre (plus de 90%).

La manifestation à Dijon a été dynamique ; les collègues se réunissent pour construire la suite de la mobilisation. **Le SNES-FSU appelle les collègues à une nouvelle grève le 17 décembre.**



Le 12 décembre, le ministre Peillon a repoussé la discussion ...

Nous avons donc du temps pour débattre et agir.

Du temps aussi pour signer la pétition "La revalorisation doit commencer maintenant !" disponible [ici](#)

Le secrétariat académique du SNES-FSU